

COMMUNE DE
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU
PAS DE CALAIS

CANTON DE
BAPAUME

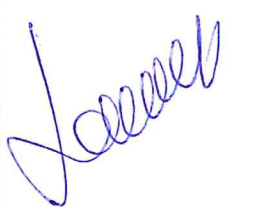
DELIBERATION

N°63/2025

Objet :

**Cabinet médical/
loyer/ Modification
de la délibération
n°96/2023**

**Certifié exécutoire
par le Maire, le**

07/07/25


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin, à dix-neuf heures, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 26 juin 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Eugène DELAMBRE, Catherine ACCART, Bruno VIENNE, Magalie BOUTEMY, Arnaud BARBET, Juliette DUNAJSKI, Manuella BERNASINSKI, Luc ADAMS, Benjamin DALLE, Anne-Marie BARBIER, Laurent MUCHEMBLE, Catherine GERARD.

Absents excusés : Nathalie BISSETTE, Anaëlle VERHAEGHE, Bernard FIEF.

Procurations :

Nathalie BISSETTE donne procuration à Bruno VIENNE

Anaëlle VERHAEGHE donne procuration à Magalie BOUTEMY

Bernard FIEF donne procuration à Arnaud BARBET

Secrétaire : Bruno VIENNE

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE rappelle la délibération n°96/2023 en date du 11 décembre 2023 concernant la gratuité du loyer pendant deux ans pour un jeune médecin qui s'installe.

Il propose de changer cette règle, à savoir que la gratuité de loyer pendant deux ans serait accordée pour tout médecin qui s'installe à Bucquoy.

A la majorité des membres présents et représentés (1 voix contre, aucune abstention et 14 voix pour dont 3 procurations), cette proposition est acceptée.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Maire,
Eugène DELAMBRE

